



Saison 2020/2021



Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription pour la saison prochaine.

Pour faciliter le travail des membres du bureau et pour éviter une reprise en septembre sur « les chapeaux de roue » je vous saurais gré **de retourner le dossier complet au plus tard le 31 juillet 2020.**

Passé ce délai, vous devrez acquitter **une majoration de 20 euros** pour chaque dossier.

(Seul, le certificat médical pourra être produit ultérieurement mais **au plus tard le 21 août 2020**).

CONCERNANT LE CERTIFICAT MEDICAL :

Un certificat médical avec surclassement doit être fourni pour toute réinscription à partir de la catégorie U10. Il faut un certificat médical pour toute première inscription.

Pour les seniors et les baby roller, dans le cas du renouvellement de la licence et si un certificat médical a été fourni pour la saison dernière, ou la précédente, il faut **remplir et conserver** le questionnaire de santé joint (CERFA n°15699). Si toutes les réponses à ce questionnaire de santé sont négatives, **vous devez remettre au club l'attestation signée jointe** (Questionnaire de santé QS-SPORT). Si une seule des réponses est positive, le licencié doit fournir un nouveau certificat médical.

Les dossiers complets pourront être déposés en même temps que la restitution des patins :

*** A l'Amicale Laïque, 32 rue Jean Macé à Saint Sébastien sur Loire :**

- ◆ Samedi 27 juin 2020 de 10h30 à 12h00 : Baby Roller , École de hockey + U10
- ◆ Samedi 27 juin 2020 de 14 h00 à 15h30 : U12 + U14
- ◆ Samedi 27 juin 2020 de 15h30 à 17h00 : U16 ; loisir ; gardiens SENIOR

Les patins sont rendus sans roues, sans freins, sans lacets et réparés le cas échéant. Il faut cependant penser à ramener les roues prêtées.

Les sacs de maillots, trousse à pharmacie et badges sont également à remettre le **Samedi 27 Juin** en fin de matinée (11h00 – 12h00) ou début d'après-midi (14h00 – 15h00)

Une deuxième date est dorénavant et déjà planifiée (**04 Juillet 2020**) pour une seconde option de restitution des patins en cas de reprise des entraînements jeunes (en cours d'organisation et de validation par la municipalité pour mise en place de groupes réduits avec exclusivement des exercices individuels).

Le dossier d'inscription pourra être adressé également par voie postale à l'adresse suivante :

ALSS RINK HOCKEY 32 rue Jean Macé 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE

Tout dossier incomplet ne pourra donner lieu à la saisie des licences.

Tout joueur non muni de sa licence 2020-2021 ne pourra accéder au gymnase pour les entraînements à la reprise prévue pour le mois de Septembre

Dates à retenir :

- **27 Juin : Restitution du matériel, Patins, Maillots, Trousse à pharmacie**
- **04 Juillet : Restitution des Patins**
- **31 Juillet : Date limite de dépôt des dossiers d'inscription avant Majoration**
- **02 Octobre 2020 à 19h : ASSEMBLEE GENERALE.**

AMICALE LAIQUE SAINT SEBASTIEN
SECTION RINK-HOCKEY

Siège social : 32 rue Jean Macé – 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE



Saison 2020/2021



Location du matériel pour la saison 2020-2021 :

Un mail vous sera adressé mi-août pour vous communiquer les modalités d'emprunt. Prévoir un chèque de caution de 210 euros (pour tous) et un chèque de **60 euros** pour la location annuelle des patins (sauf baby roller et première inscription en école de hockey).